

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 9 AOUT 1937

DES

SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
RÉUNIES
et de leur GROUPE de ROANNE.

Secrétaire général : M. le Dr BONNAMOUR, 49, avenue de Saxe ; Trésorier : M. P. GUILLEMOZ, 7, quai de Retz

SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet (Immeuble Municipal)

ABONNEMENT ANNUEL	France et Colonies Françaises.	25 francs
	Étranger.	50 —

MULTA PAUCIS Chèques postaux c/c Lyon, 101-98

PARTIE ADMINISTRATIVE

SÉANCES DE L'ANNÉE 1941

Conseil d'administration : le deuxième mardi du mois, à 20 h. 30.

Section entomologique : (provisoirement) le deuxième samedi du mois à 16 heures.

Section d'anthropologie, de biologie et d'histoire naturelle générale : le deuxième samedi du mois, à 17 heures.

Section botanique : le deuxième lundi du mois, à 20 h. 15.

Section de mycologie : le deuxième samedi du mois, à 20 heures.

ORDRES DU JOUR

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du Mardi 11 Février, à 20 h. 30.

1° Vote sur l'admission de :

M. LEFÈVRE Antoine, impasse du Grand-Marais, Riorgues (Loire), parrains, MM. Lefèvre Alfred et Dieudonné. — M. VINCENT Georges, professeur agrégé au Lycée de Roanne (Loire), parrains, MM. Larrue et Boulan. — M. PLASSE Joseph, 35, rue des Minimes, Roanne (Loire), parrains, MM. Lefèvre et Bertrand. — M. PLASSE (Hubert), 35, rue des Minimes, Roanne (Loire), parrains, MM. Larue et A. Mury. — M^{lle} ROCHE Rose, 8, rue Président-Carnot, Lyon, parrains, MM. Barbezat et Milliat. — M. RUNGS (Charles), entomologiste, Laboratoire central de la Défense des Végétaux, 49, av. Victor-Hugo, Rabat (Maroc), parrains, MM. Testout et Boursin. — M. Paul BÉDÉ, directeur du Jardin zoologique de Sfax, Tunisie (réintégration).

2° Nomination du bureau.

3° Budget prévisionnel pour 1941.

4° Compte rendu moral de l'exercice 1940.

5° Bilan et compte financier 1940.

6° Rapport du censeur et approbation des comptes.

7° Fixation de la date de l'Assemblée générale.

8° Don de M^{me} GUICHARD (un exemplaire de l'herbier Cuzin).

9° Questions diverses.

SECTION ENTOMOLOGIQUE

Séance du Samedi 8 Février, à 16 heures.

- 1° M. LE COARER. — Les Chrysomélides du Bas-Dauphiné.
 - 2° M. P. RÉAL. — Sur *Polyommatus coridon* Poda ♀ ab. *syngrapha* Keferstein dans le Rhône ; et sur d'autres ab. ♀ bleues du Mont-Cindre chez *Polyommatus bellargus* Rott. et *icarus* Rott.
 - 3° M. M. N. KORSAKOFF. — Notes sur deux rares Mantides du désert : *Hipsicorypha gracilis* Burm. et *Oxygohespi senegalensis* Saus.
 - 4° M. H. TESTOUT. — Sur la classification et la détermination des *Coprolabrus* (Col. Carab.) avec présentation d'espèces.
-

SECTION D'ANTHROPOLOGIE, DE BIOLOGIE ET D'HISTOIRE NATURELLE GÉNÉRALE

Séance du Samedi 8 Février à 17 heures.

- 1° M. MAYAUD. — De l'âge précoce auquel on a constaté la reproduction de certaines espèces d'oiseaux.
 - 2° M. MAYAUD. — De la présence en France du Vautour Oricou.
 - 3° M. VIRET. — Sur un poisson cuirassé des ardoises dévoniennes de l'Eiffel, conservé au Muséum de Lyon.
-

SECTION BOTANIQUE

Séance du Lundi 10 Février, à 20 h. 15.

- 1° M. BARBEZAT. — Quelques types de fleurs du type Atlantique dans les terres froides et les chambarants.
 - 2° Présentation de plantes.
-

SECTION MYCOLOGIQUE

Séance du Lundi 17 Février, à 20 heures.

- 1° M. BRANDON. — La cellule des champignons supérieurs ; évolution des noyaux.
 - 2° Présentation de champignons.
-

PROCÈS-VERBAUX

SECTION ENTOMOLOGIQUE

Séance du 11 Janvier 1941.

M. BATTETTA, président, en ouvrant la séance, fait le bilan de l'activité de la Section pendant l'année 1940 et remercie les membres de leur concours qui ne s'est pas ralenti malgré les difficultés de cette période.

M. RÉAL fait part de la capture d'*Heodes dispar* Haw. dans le département de l'Ain (sera publié).

M. MOUTERDE donne quelques renseignements complémentaires sur la collection de M. et M^{me} CLERC et cite quelques espèces particulièrement intéressantes qu'on peut y trouver (sera publié).

M. GIRERD montre une boîte de Lépidoptères qu'il a capturé à la lumière électrique dans sa propriété de Saint-Jean-de-Muzols (Ardèche) où l'on remarque en particulier : *Gluphisia crenata*

Numérisation Société linnéenne de Lyon

Esp., *Trichiura crataegi* L., *Laphygma exigua* Hb., *Cleophana antirrhinii* Hb., *Leucania scirpi* Dup., *Selenia pulveraria* L., *Ephyra lienigiaria* Ld., *Cidaria vespertaria* Bkh.

M. TESTOUT présente une série d'*Eustera brachyura* Drury de la collection CLERC, avec une description d'une forme nouvelle (sera publiée). En même temps il donne un aperçu général de la classification de ce groupe des *Actiens* depuis SONTONNAX.

GROUPE DE ROANNE

Assemblée générale du 29 Décembre 1940.

En raison des circonstances, aucun changement pour le bureau de 1941.

Une séance sera tenue le premier lundi de chaque mois, sauf en juillet et en août. Pour les dates des autres réunions, on consultera les journaux locaux et régionaux.

Des causeries ont été prévues pour les réunions mensuelles.

Les excursions auront lieu dans les environs immédiats de Roanne.

En juin, une grande excursion botanique et forestière sera organisée aux Grands Mursins.

Une somme a été votée pour nos prisonniers.

Pour éviter des frais de recouvrement, prière aux Sociétaires de vouloir bien remettre leur cotisation à M. A. MURY, 29 ter, avenue de la République, Le Coteau.

COMPTE RENDU DE LA 20^e EXPOSITION MYCOLOGIQUE

La Société Linnéenne a organisé les 9, 10, 11 novembre 1940 sa 20^e Exposition Mycologique, dans les locaux de la Société de la Folie de Lyon.

Malgré les difficultés d'organisation, le manque d'apports, l'époque tardive, deux cents espèces furent exposées par le Président de la Section mycologique M. POUCHET, dont les compétences et le dévouement vont toujours croissants.

Du côté du public, cette Exposition remporta un véritable succès, en effet plus de 6.000 visiteurs furent enregistrés, parmi lesquels les élèves de quatre écoles primaires conduits par leurs directeurs, et ceux de la Faculté de Médecine et de Pharmacie dirigés par M. NÉTIEN.

De nombreuses adhésions recueillies au cours de cette Exposition vinrent récompenser les efforts des organisateurs.

P. G.

PARTIE SCIENTIFIQUE

SECTION BOTANIQUE

Le « *Galinsoga parviflora* » Cav., dans la banlieue lyonnaise.

Par A. QUENEY.

Cette élégante petite composée, originaire de l'Amérique du Sud, tend à se répandre en France depuis plusieurs années. Signalée déjà par plusieurs botanistes aux environs de Paris et de Grenoble, elle vient d'être observée tout récemment, en septembre 1940, à Écully, au bord d'un chemin (rue Clément) par M. MOUTERDE ; le Dr LOCARD l'aurait également trouvée à VASSIEUX. M. MOUTERDE m'ayant remis quelques échantillons de cette plante, j'ai pu la rapporter au *Galinsoga parviflora* de Cavallinesia dont elle a tous les caractères avec peut-être une plus grande abondance de poils glanduleux sur les pédoncules floraux. On trouvera dans le *Bull. de la Soc. Linn. de Lyon*, du 26 avril 1931, une note de M. P. A. BUROLLET relative à cette espèce exotique dont on ignore le mode d'introduction en France et des indications bibliographiques sur les communications auxquelles elle a donné lieu ainsi que sur le genre *Galinsoga* dans diverses Sociétés scientifiques depuis 1922.

SECTION ENTOMOLOGIQUE

Capture des parasites des nids de guêpes

Par G. AUDRAS.

Les nids de guêpes enterrés *Vespa germanica* F. et *Vespa vulgaris* L. sont parasités par un coléoptère, le *Metoecus paradoxus* L., et un hyménoptère, le *Tryphon vesparum* Rutz. Les larves de ces deux insectes dévorent les larves des guêpes, celle du *Metoecus* commence par être parasite interne, mais à la première mue elle sort du corps de la larve de guêpe et continue à dévorer cette larve par l'extérieur. Le *Tryphon*, par contre, reste parasite interne jusqu'à sa nymphose. Les adultes éclosent de juillet à septembre.

Le hasard m'a amené à capturer un certain nombre de ces insectes ; en voulant détruire des nids de guêpes avec un gobe-mouche en verre, je les ai trouvés noyés avec les guêpes en très bon état. Le moyen est simple et facile : il faut poser l'appareil avec précaution et lentement sur l'orifice du nid, et le retirer de même : on ne risque pas ainsi une attaque des ouvrières qui ne peuvent pas sortir du gobe-mouche. Elles ne deviennent d'ailleurs agressives que si on gratte l'orifice du trou de sortie.

J'ai obtenu des *Metoecus* à corselet noir qui fréquentent les nids des *V. germanica*. La *V. vulgaris* est parasitée par des *Metoecus* à corselet rouge.

Les nids ne sont pas forcément parasités, ni de la même manière car dans l'un deux je n'ai pris que des *Metoecus* dans l'autre des *Tryphon* et le troisième, très peuplé, ne contenait aucune espèce de parasite.

A propos de quelques Curculionides

Par A. HUSTACHE.

Baris serraticollis Hust., espèce distincte.

« *Baris atronitens* Chevr. *Guer. Rev. Zool.*, 1861, p. 121, v. *mogadorica* Esc. *Trab. Mus. Nac. Cient. nat.*, 1914, p. 481. — Il faut rapporter à cette forme marocaine, *B. serraticollis* Hust. (*Bull. Soc. sc. nat. Maroc*, 1923). »

A. Hoffmann, *Bull. Soc. Ent. Fr.*, 1940, p. 20.

Affirmation mais aucune preuve à l'appui.

Or, aucun des monographes du genre *BARIS*, H. BRISOUT, DESBROCHERS, REITTER, ne fait mention d'un caractère spécial sur le prothorax, et voici ce qu'a écrit ESCALERA, l. c. au sujet de sa variété (p. 481) : « Designo con este nombre la forma de Mogador, en la cual la puntuación prothoracica, si bien tan densa como en el tipo, es menor y menos profunda... », c'est tout pour le prothorax.

Et on peut lire dans la description du *serraticollis*, l. c., p. 74 : « Prothorax avec les côtés un peu arqués dans le milieu, munis en avant de 4-5 *petits denticules*, etc. ». C'est d'ailleurs la seule espèce paléarctique ayant ce caractère très particulier et qui a été mis en évidence par le nom spécifique. Je possède *B. atronitens* Chevr. ainsi que ses trois variétés, même v. *mogadorica* Esc. Il y a d'ailleurs d'autres différences que celle signalée ci-dessus. Lire la description.

L'affirmation d'Hoffmann ne serait admissible que s'il avait affirmé avoir étudié le type même d'ESCALERA, constaté que le type a la crénulation des bords du prothorax, ces autres caractères signalés dans ma description, etc.,

mais il serait bien étrange que ESCALERA n'ait pas vu la crénulation du prothorax, et d'ailleurs mes « *mogadorica* » sont parfaitement conformes à sa description.

Donc *B. serraticollis* doit être maintenue.

Rhyncolus turbatus Boh. (non Schonh. comme l'indique HOFFMANN).

R. Thomsoni Grill. — HOFFMANN, l. c., p. 20.

Encore une affirmation sans preuve, ne pouvant par suite pas être acceptée.

Dans le *Coleopt. Catal. Junk*, pars 149, 1936, p. 190, elle est citée comme espèce propre avec références à l'appui, références absentes du catalogue WINKLER.

Mecinus pyraaster Herbst.

HOFFMANN (*Bull. Soc. Ent. Fr.*, 1940, p. 23) indique *M. sublincellus* Frm. comme simple variété de cette espèce, à l'encontre de tous les monographes du genre. Les deux espèces ont des différences morphologiques, *M. pyraaster* étant toujours plus large et plus court¹. A mon opinion les deux espèces sont distinctes.

Je possède de la Gironde et même de Lagny des spécimens de petite taille qui pourraient être confondus à première vue avec le *sublincellus*, mais leur comparaison avec des spécimens de même taille de cette dernière espèce montre la différence de forme indiquée ci-dessus.

La réunion des *sublincellus* Fairm. et *andalusicus* Faust, quoique probable ne peut être établie avec certitude que par la comparaison des types,

REITTER (*Wien. Ent. Zeit.*, XV, 1896, p. 17) a mis *echinatus* Desbr. en synonymie de *andalusicus* Faust. REITTER dit seulement que *echinatus* est identique à *andalusicus*, sans préciser la provenance de son *echinatus* quoiqu'il cite pour *andalusicus* l'Andalousie, l'Italie et l'Algérie. DESBROCHERS écrit de son espèce : « sordide rigide pubescens, ... elytra pube grisca ruda. hirsutula ». Ainsi la pubescence est très différente de celle, couchée, de *andalusicus*. Je dois à l'obligeance de M. H. NORMAND un spécimen provenant de TebourSouk dont la pubescence est celle décrite par DESBROCHERS. La synonymie affirmée par REITTER et proposée par HOFFMANN ne peut donc être retenue.

M. echinatus Desbr. est donc une espèce distincte.

Mecinus dorsalis Aubé, var. *alpinus* n. var.

Cette variété diffère de la forme typique par sa forme plus large et plus robuste dans toutes ses parties ; le prothorax, plus large, est moins rétréci en avant, mais sa ligne antérieure d'étranglement plus profonde, bien distincte même du milieu, le bord antérieur nettement relevé même chez la ♀, la ponctuation plus fine et plus serrée ; les élytres sont plus larges, criblés de points et de rugosités transversales, les sillons plus larges, leurs points moins distincts, les interstries plus étroits.

Col d'Allos, 2.220 m. d'alt. environ, 22-VII-1936, quelques spécimens (♂, ♀).

Je n'ai pas remarqué sa plante nourricière. Serait-ce *Linaria alpina* ?

1. La variété suivante récemment décrite appartient à notre faune : *M. pyraaster* var. *piliferus* Norm., *Bull. Soc. Hist. Nat. sc. Nord de l'Afrique*, 1937, p. 270.

Pubescence dorsale plus dense et redressée sur les élytres.

Pyr.-Lr. : Collioures ; Var : Hyères ; Rhône : Saint-Genis-Laval.

Ceuthorrhynchus gratosus Bris.

Cette espèce semble n'être que la forme méridionale de *C. Aubei* Boh.

Environs de Digne, Cousson, Tarn (Galibert).

Nord de l'Afrique : Larache, Tanger; assez répandue au Maroc, moins fréquente en Algérie, Bougie, Bône.

Ceuthorrhynchus ornatus Gyll. 1837.

HOFFMANN, l. c., p. 21, indique l'Algérie, l'Espagne, pour cette espèce. Or, SCHULTZE dans son catalogue des *Ceuthorrhynchini* cite l'Autriche et la Hongrie (p. 214) et dans le cat. W. Junk, p. 81, j'ai pu ajouter Munich. Les citations anciennes de cette espèce se rapportent en partie à *C. ornatus* Gyll. et, en partie, au *C. larvatus* Schultze. Ce dernier vit [en France] sur les Pulmonaires et je n'ai vu que cette espèce de France, d'Espagne, du Maroc et d'Algérie où elle est assez commune.

Aux régions citées dans C. Junk, pour l'*ornatus*, on peut ajouter la Pologne et même Corfou, dont j'ai des spécimens.

Ceuthorrhynchus sartus Faust et **figuratus** Gyll.

La première espèce est décrite du Caucase et je ne la possède pas de cette région; elle a été placée par SCHULTZE comme variété de *figuratus* Gyll. La forme de Corfou est *figuratus* Gyll.

H. TYL dans une étude sur les *Ceuthorrhynchus* du groupe de *chrysanthemi* Gyll. (*Wien. Ent. Zeit.*, XXXIII, 1914) a maintenu *figuratus* Gyll. comme espèce propre (l. c., p. 123, fig. 8); mais il ne mentionne pas *sartus* ne le connaissant pas sans doute. Par contre il fait de *rugulosus* Hbst. une simple variété de *chrysanthemi* Hbst. Il indique pour hôtes de ce dernier : *Matricaria chamomilla*, *Chamomilla nobilis* et autres *Chrysanthemum*, lesquels sont ceux de *rugulosus*, mais ceux de *chrysanthemi*, tout au moins dans nos régions, sont des *Artemisia* (Ruter).

Dans les catalogues SCHULTZE, JUNK, *rugulosus* est maintenu avec raison comme espèce propre.

Leptolepyrus meridionalis Duv.

« En réalité elle est spéciale au Nord-Africain. » HOFFM, l. c., p. 19.

Affirmation excessive, le type étant de la région de Béziers, Vias (Marquet) et il n'a pas été démontré jusqu'ici que cette indication soit erronée. Elle se retrouve en Algérie.

Dans la faune gallo-rhénane, j'ai indiqué comme synonyme *C. siculus* Rott. Au sens de HOFFMANN, c'est une espèce distincte, car les squamules sont différentes de celles des formes algériennes et espagnoles.

Eusomus smaragdulus Fairm. espèce distincte.

Dans le *Coleopterorum Catalogus*, W. JUNK, pars 147, p. 92, on lit *P. chrysomela* Ol. et en synonymie une série de formes dont la première *smaragdulus* Fairm., pêle-mêle, dû à ZUMPT (*Wien. Ent. Zeit.*, L, 1933, p. 89).

Tout d'abord, ce groupe appartient-il aux *Polydrosus* ou aux *Eusomus*?

En adoptant la classification de BEDEL (*Col. du Bassin de la Seine, Rhynchophora*, VI, 1888, p. 31), basée sur la forme des épimères mésothoraciques, il appartient aux *Eusomus*, quoique BEDEL ait inséré son (*chrysomela* Bed.)=*salicicola* Frm. parmi les *Polydrosus*.

Les autres auteurs, REITTER, EMDEN, pour la classification de leurs

groupes ont utilisé d'autres caractères, abstraction faite des épimères mésothoraciques et ne séparent les *Polydrosini* des *Brachyderini* que par la présence ou l'absence des épaules (F. v. EMDEN, *Stett. Ent. Zeit.*, 97, 1936, p. 76). Or chez *smaragdulus* Frm., il n'y a pas d'épaules, de sorte que même en admettant cette dernière classification, cette espèce appartient aux *Eusomus* parmi lesquels l'avaient placée REITTER et SCHILSKY ; elle n'est d'ailleurs nullement synonyme de *chrysomela* Ol. comme l'indique le catalogue. Chez la ♀ de *chrysomela* Ol., *pulchellus* Steph., *salicicola* Fairm., les épaules sont à peine distinctes ; elles le sont davantage chez le ♂, quoique très faiblement. Si on abandonne la classification de BEDEL on peut les insérer dans *Polydrosus* comme formes de passage aux *Eusomus*.

P. van Volxemi Tourn. est une variété de *chrysomela* mais non de *smaragdulus*.

Questions de nomenclature.

Par A. THERY.

(2^e note)¹.

Migrations de *Melanophila* (Col. Bup.).

Ceci est l'histoire de deux *Melanophila* noires, d'Afrique, du groupe de *M. acuminata* de Geer.² : *M. cuspidata* Kl. et *unicolor* Gor.

Voici d'abord quelques références bibliographiques.

1. 1792. *Entom. Syst.*, I, p. 187. *Buprestis regalis* Fab. tombant en synonymie de *B. nobilis* Linn. 1758 (*Actenodes nobilis* L.).

2. 1798. *Ent. Syst. Supp.*, p. 134. — *B. nigrita* Fab. de Tanger homonyme de *B. nigrita* Ol. 1790 (*Colobogaster nigrita* Ol.).

3. 1801. *Syst. Eleuther.*, II, p. 187. — *Buprestis regalis* Fab. nom employé à nouveau pour remplacer celui de *nigrita* F. (homonyme), bien que non disponible, ayant déjà été employé dans le genre, voir 1.

4. 1821. *Symb. Physic.*, 1921. *B. cuspidata* Kl. d'Ambukhol.

5. 1837. *Enum. Bup. Melanophila aequalis* Mann. de Dalmatie.

6. 1841. *Mon. Bup. Supp. M. unicolor* Gor. du Cap.

7. 1851. *Insect. Caff. M. lugubrina* du Cap.

Dans la suite plusieurs espèces sont décrites mais tombent en synonymie de *M. cuspidata*.

D'après les règles de la nomenclature et aussi dirais-je, d'après celles qu'impose le bon sens, il va de soi que *regalis* Fab. 1792, synonyme de *B. nobilis* L. d'Amérique méridionale, ne peut plus être employé dans le genre *Buprestis* sans créer de confusions ; que *B. nigrita* F. étant un homonyme primaire de *B. nigrita* Ol. ne peut plus être utilisé, ce que FABRICIUS a reconnu en le remplaçant par le nom de *regalis* (1801) ; que ce nom de *regalis* ne pouvait, non plus, être employé puisqu'il y avait déjà un *regalis* (1792) synonyme de *nobilis* L. 1758.

Dans ces conditions, tous les noms employés par FABRICIUS étant ou homonymes ou synonymes, c'est *B. cuspidata* Kl. le plus anciennement décrit après eux, qui doit être considéré comme nom de l'espèce.

1. Voir *Bull. Soc. Linn. Lyon*, n° 3, 1939, p. 79.

2. *M. acuminata* de Geer, malgré l'affirmation de LUCAS, n'a pas été trouvée en Afrique du Nord.

M. aequalis Mann. est reconnu comme synonyme de *cuspidata* Kl.

M. unicolor Gor. décrit du Cap est une espèce autonome.

M. lugubrina Fahr., décrite du Cap et qui possède les mêmes caractères que la précédente, devra être considérée comme synonyme de celle-ci.

Je puis, avec ces éléments, établir la synonymie exacte de nos deux espèces.

I. — *M. cuspidata* Kl. 1821. — Rég. méditerranéenne.

nigrita F. 1798 (nom. *Praeocc.*)

regalis F. 1801

aequalis Mann. 1831.

oxyura Marquet 1874.

aerata Costa, 1882.

acutispina Reitt. 1893.

Jakowiewi Sem. 1900.

ab *Gestro* Obb. 1924.

II. — *M. unicolor* Gor. 1841.

lugubrina Fahrs. 1851.

Comment se fait-il donc que l'arrangement systématique dans le *Coleopterorum Catalogus* 1930, soit le suivant ?

I. *M. nigrita* Fab. 1798. — Transvaal, Natal, Cap, etc.

regalis Fab. 1801.

lugubrina Fahrs. 1851.

II. *M. cuspidata* Kl. 1821. Maroc, Algérie, etc.

aequalis Mann. 1837

etc.

III. *M. unicolor* Gor. 1841. — Cap.

Donc, dans ce catalogue, *M. nigrita* F., décrite de Tanger, est devenue, on ne sait comment ni pourquoi, une espèce sud-africaine.

Pour arriver à connaître d'où proviennent les erreurs du Catalogue d'OBENBERGER, il est nécessaire d'examiner les Catalogues de Buprestides, antérieurement parus.

GEMMINGER et HAROLD, dans le Catalogue de Munich (1869) font de *B. nigrita* F. 1798 avec *B. regalis* comme synonyme, un *Colobogaster* et suppriment simplement *B. nigrita* Ol. 1790, qui lui est un véritable *Colobogaster*. C'est une erreur impardonnable, on a vu plus haut que *B. nigrita* F. était homonyme de *nigrita* Ol. dans le même genre, mais l'un des noms n'est nullement devenu synonyme de l'autre dans le genre *Colobogaster*. Ces auteurs admettent les quatre espèces suivantes :

M. cuspidata Kl. — Sénégal (recte Ambukol).

M. aequalis Mannerh. — Littoral méditerranéen.

M. unicolor Gor. — Cap de Bonne-Espérance.

M. lugubrina Fahrs. — Port-Natal.

SAUNDERS (Cat. 1871) fait de *nigrita* F. un *nomen praeoccupatum* et rétablit celui de *regalis* F. et semble admettre la régularité de l'opération faite par FABRICIUS en utilisant un nom rejeté comme synonyme pour l'appliquer à une nouvelle espèce du même genre, ou peut-être, est-ce simple inadvertance de sa part. Il aurait dû toutefois ne pas séparer spécifiquement *M. nigrita* F. espèce paléarctique de *M. cuspidata* ni en faire une espèce à laquelle il donne pour patrie « Afrique », y réunissant *M. lugubrina* du Cap. Il scinde

donc une espèce en deux, et réunit une espèce africaine à une espèce paléarctique.

KERREMANS, Catalogues de 1892 et 1902, rétablit la priorité pour *M. nigrita* F. ce qui est contraire à la règle de Nomenclature qui veut qu'un homonyme primaire soit un nom mort-né et accentue l'erreur de SAUNDERS concernant la patrie en écrivant « Afrique méridionale » ; si le mot Afrique était, à la rigueur acceptable pour une espèce décrite du Maroc, celui de « Afrique méridionale » ne l'est pas.

OBERBERGER va encore plus loin, il indique avec précision les localités du sud-africain où se trouverait *M. nigrita* F. !

Un seul auteur, M. DE LA ESCALERA, s'était approché de la vérité (questions de synonymie et homonymie mises à part) en inscrivant dans son catalogue des Coléoptères marocains (1914) :

M. nigrita F.

aequalis Mann.

cette inscription aurait dû ouvrir les yeux d'OBERBERGER alors qu'il écrivait dans son catalogue (1930, p. 447)

M. cuspidata Kl.

nigrita Esc. (non Fab.).

(A suivre.)

Les Lycènes de la région lyonnaise.

Par M. R. MOUTERDE.

Certains insectes sont inséparables du paysage, tant ils l'animent et l'égaient : tels les « petits papillons bleus », les Lycènes, dans nos prés et sur nos coteaux. La variété de leurs espèces et de leurs formes locales, leur biologie souvent singulière, expliquent la prédilection toujours montrée pour eux par nos meilleurs lépidoptéristes, anciens et contemporains.

Notre petite patrie lyonnaise, sans avoir la richesse en lycènes des contrées méridionales et alpestres, n'est pas mal partagée. On en jugera par l'énumération suivante (classification du « Catalogue des Lépidoptères de France et Belgique, LHOMME, 1923 ») :

I. baeticus L. — C. autour des baguenaudiers : fort de Loyasse, etc., d'où il se répand, par exemplaires isolés, dans les jardins et les prairies.

S. telicanus Hb. — Espèce très méridionale, prise autrefois à la Pape, au Grand-Camp, à Pierre-Bénite, plus récemment à Lozanne (Dr RIEL.), au bois de Serres près Écully (ex larva sur salicaire).

E. argiades Pall. — Est répandu et a. c.

C. minimus Fuess. — C. mais localisé. Lieux secs : la Pape, Monts-d'Or, Lozanne, etc

P. argus L. — C., mais localisé dans les Monts du Lyonnais, au Pilat, aux bords de l'Azergues, aux Chères, etc. Notre race se rapproche d'*armoricana* Obth.

P. ligurica Obth. — Espèce distinguée depuis peu, diffère cependant d'*Argus* au premier coup d'œil par sa taille, sa teinte plus violette et plus mate, son dessous, se prend isolément : Francheville, la Pape, Frontonas, Chassagny.

P. ægon Schiff. — Longtemps presque inconnue de Lyon, est cc. aux bords de la Saône à Quincieux ; se trouve aussi en Dombes à Tramoyes. Notre

race, voisine de la race typique, n'a rien de commun avec *hypochiona* Rbr. de la vallée du Rhône.

P. medon Hfn. — A. c. lieux secs.

P. icarus Rott. — C. partout.

P. thersites Cant. — Se distingue bien d'*Icarus*, même en plein vol (les mâles), n'apparaît pas en même temps ; habite surtout les Monts-d'Or, où il est c.

P. dorylus Schiff. — Inconnu autrefois, est actuellement assez répandu, sans être cc. : Chaponost, la Tour de Salvagny, Alix, Chasselay, Chatillon, Couzon, région de Panossas et Moras, la Valbonne.

P. coridon Poda et *hispana* H. S. méritent une mention spéciale. Les différencier à la vue paraît impossible ; si on ne peut avoir recours à l'examen anatomique, il ne subsiste entre les deux espèces qu'une différence biologique. *Coridon* n'habite, en général et chez nous en particulier, que les terrains calcaires, les Monts-d'Or par exemple, il n'écot qu'en août. *Hispana* n'habite que le calcaire, et écot deux fois, en mai et en août. On le trouve à l'est de Lyon, à la Pape, Neyron, Saint-Maurice-de-Gourdans, dans toute la région de la Verpillière, Veyssilieu, Moras : il a été pris plusieurs années différentes en plein terrain primitif dans une localité très restreinte à Francheville. S'il n'existait qu'une espèce, comment expliquer que dans les Monts-d'Or, elle surabonde en août, et ne se trouve jamais en mai ? (un exemplaire isolé mis à part). L'étude comparative des premiers états (ceux d'*hispana* paraissent inconnus) serait des plus intéressantes.

P. semiargus Rott. — C. près humides.

T. baton Bgst. — P. r. endroits très secs.

Sc. orion Hb. — Un exemplaire à Serves (Drôme) au nord de Tain. L'espèce n'était pas signalée, croyons-nous, de la vallée du Rhône et toutes ses localités connues étaient bien éloignées de Lyon.

Gl. cyllarus Rott. — P. r. mais localisé : Monts-d'Or, Chaponost, etc.

Gl. melanops Bdv. — Espèce très méridionale. La capture sensationnelle par M. BATTETTA d'un bel exemplaire aux bords du Garon à Chaponost, est-elle accidentelle, ou découvrira-t-on un jour un recoin bien exposé où l'espèce se maintient ?

L. arion L. — P. r. mais localisé : surtout dans la région de Mercrui (Ouest Lyonnais), de Tarare. Isolément à Chaponost, Yzeron, Chasselay.

L. alcon Fab. — Un exemplaire a été pris à la Pape (Donzel), se trouve dans les Alpes et le Forez.

L. arcas Rott. et *euphemus* Hb. — Nous avons longtemps cru ces espèces de même habitat disparues à jamais de nos horizons, victimes de la civilisation moderne. Au temps de DONZEL, elles étaient communes dans les « prés de la Part-Dieu et de la Ferrandière », où les sanguisorbes nourricières ont fait place au ciment armé des immeubles et aux pavés des rues. Ce fut donc un fait mémorable que la capture, par M. Samson, de deux exemplaires d'*euphemus* à l'île Tabard à Irigny. L'année suivante, le Dr RIFL y prenait deux exemplaires d'*arcas*, mais des visites ultérieures dans la même localité, restreinte et peu fournie en sanguisorbes, restaient infructueuses. Il fallait trouver mieux et rechercher des terrains analogues à ce que devait être la Part-Dieu en 1840. Pas de succès d'abord, ni en remontant la Rize vers Cusset, ni même aux Échets, ce paradis des sanguisorbes. Il fallut aller jus-

qu'aux marais de la Verpillière pour trouver enfin, à droite en allant à Frontonas, un emplacement où *arcas* et *euphemus* volaient assez abondamment au début d'août. Depuis, *euphemus* seul a été repris à l'étang de Charamel près Frontonas, et tout récemment, chose curieuse, dans la partie sud des marais des Échets, où il avait d'abord été cherché en vain.

L. argiolus L. — P. r. dans les bosquets et les bois.

Telle est donc la liste de nos espèces lyonnaises de Lycènes. Elle pourrait s'augmenter un jour de *E. coretas* Ochs, c. dans la région grenobloise, de *C. sebrus* Edv. et *P. escheri* Esp., de la même région et de la vallée du Rhône au-dessous de Valence. Elle est dès maintenant assez copieuse pour exciter l'ardeur des jeunes amateurs de la génération qui monte, que notre seul but a été d'intéresser.

Sur *Heodes hippothoe* L. (= *dispar* Haw.) var. *rutilus* Wernb. dans l'Ain.
Par Pierre RÉAL (Lyon).

Personnellement, j'ai pris cette variété aux lieux et dates qui suivent.

1^o A Châteaueux (commune de Neuville-sur-Ain), le 26 juillet 1937.

Vers midi, par la plus grande chaleur, j'ai capturé deux ♂♂, posés sur les inflorescences de *Mentha sylvestris* L., au pied du pont sur le Suran.

Feu le comte COSTA DE BEAUREGARD, dont la famille possède Châteaueux, et qui chassait les papillons sur son domaine n'y a jamais trouvé l'*Heodes rutilus*, semble-t-il. Ses chasses datent surtout de 1917. (Je me réserve de publier plus tard le catalogue des espèces trouvées à Châteaueux.)

Actuellement, les divers *Rumex* sur lesquels les chenilles d'*Heodes* peuvent se nourrir, ne manquent pas sur les bords du Suran.

2^o A la forêt de Seillon, au sud de Bourg. J'ai d'abord manqué un ♂ sur les *Valeriana tripteris* L., contre le mur ouest de l'Orphelinat de Seillon, le 4 août 1937.

Le 11 août 1937, vers 2 heures de l'après-midi, je quittai la route de Bourg à Lent dans la forêt de Seillon pour longer, à gauche de la maison forestière dite de la « Chèvrerie », le sentier parallèle à la voie de chemin de fer de Bourg à Ambérieu. A un bon kilomètre on aboutit dans des endroits marécageux ; j'aperçus là un assez grand nombre de ♂♂ et de ♀♀ d'*Heodes dispar rutilus*, qui voletaient sur les fourrés et brillaient assez au soleil pour qu'on pût les reconnaître immédiatement. Mais les marécages étaient alors très touffus ; les cirses et les « Reines des Prés » (*Spiraea ulmaria* L.) formaient un lacis entremêlé de ronces. Il ne m'a été possible de capturer qu'une ♀ pas très fraîche, non sans peine. Les *Rumex* sont communs à cet endroit.

L'année suivante, je ne retrouvai pas d'*Heodes rutilus* à Seillon, je partis sans doute trop tôt pour Grenoble (23 juillet). A mon retour, je ne m'attendais plus à en trouver.

Cependant, le 12 septembre 1938, je capturai en forêt de Seillon, dans une des clairières au nord de la Chèvrerie, une ♀ plus fraîche que celle du 11 août 1937. Mais elle était complètement isolée. En battant tous les endroits qui pouvaient receler quelque autre individu, je n'obtins absolument rien.

En résumé, on peut trouver *Heodes dispar rutilus* à Châteaueux et à la Forêt de Seillon à peu près de fin juillet au début de septembre.

J'ai appris d'une personne de Bourg, qui s'est autrefois occupée de papillons, que l'*Heodes rutilus* se trouvait aux environs de Bourg, peut-être aussi au bois de Bouvant (nord-est de Bourg), avant la guerre de 1914-18.

Cette variété est signalée des environs de Grenoble (Marais de Domène) par M. CATHERINE. Au Muséum de Grenoble, j'ai pu comparer mes captures à celles de l'Isère. La race n'est peut-être pas tout à fait semblable ; les individus de Grenoble sont passablement moins bleutés en dessous.

D'autre part, l'un des ♂♂ de Châteauneuf présente, sous l'aile supérieure gauche, une tache submarginale fort allongée ; première variation dans le sens de *radiata* Obth., aberration de la race *burdigalensis* D. Lucas.

J'ai appris assez récemment, par l'intermédiaire de MM. MOUTERDE et TESTOUT, qu'on trouvait l'*Heodes dispar rutilus* aux marais des Échets. Il serait intéressant de comparer les individus des Échets à ceux de Seillon et de Châteauneuf.

CONTRIBUTIONS A L'ÉTUDE DES LÉPIDOPTÈRES SATURNIOÏDES (IX)¹

Sur les *EUSTERA* de la Collection Clerc et description d'une forme nouvelle.

Par Henri TESTOUT (Lyon).

La partie exotique de la Collection CLERC renferme une belle série d'*Eustera brachyura* Drury, en provenance de Zagnanado (Dahomey).

Le seul exemplaire que nous connaissions du Dahomey appartient au Muséum de Paris (Eugène Poisson, 1907), sans que la localité de capture soit précisée.

Les auteurs, notamment PACKARD (*Monograph of the Bombycine*, 1914) et M. BOUVIER (*Les Saturnioïdes de l'Afrique tropicale française*, 1928) ont signalé la grande variabilité de cette espèce, soit en ce qui concerne sa taille, soit dans les taches ocellées de ses ailes.

Cette série de Zagnanado permet facilement de se rendre compte de ces variations.

Leur taille est en effet très variable, puisque l'on y trouve des individus normaux, c'est-à-dire ayant une envergure de 48 à 55 mm. chez les ♂♂ et 50 à 60 mm. chez les ♀♀, en même temps qu'un ♂ de 42 mm. et un autre n'ayant que 35 mm.

Chez ce dernier, la longueur de la queue ne dépasse pas 55 mm. alors qu'elle est de 100 à 110 mm. dans les grands spécimens ♂♂ et entre 70 et 90 mm. chez les ♀♀.

Malgré cette taille réduite, ces derniers exemplaires sont encore plus grands que ceux décrits par HOLLAND sous le nom de *minor* (*Bull. Amer. Mus.*, XLIII, p. 316, 1920) en provenance de Sierra-Léone et dont l'envergure serait de 20 à 22 mm. pour le ♂ et 25 mm. pour la ♀.

En ce qui concerne les variations des taches ocellées dans cette série de *brachyura* de Zagnanado, nous trouvons aux ailes antérieures des ♂♂, deux taches diaphanes extra-cellulaires, parfois une troisième intra-cellulaire, tandis que les ♀♀ ont quatre ou cinq taches suivant les exemplaires.

1. Voir VIII in : *Bulletin de la Société Linnéenne de Lyon*, IX (6), p. 82, juin 1940.

Aux ailes postérieures, les variations sexuelles sont moins fortes et il y a normalement dans les deux sexes cinq taches entourées d'un anneau brunâtre ainsi disposées :

Deux intra-cellulaires, une sur la nervure discale transverse et deux extra-cellulaires, l'une entre les nervures 5 et 6, l'autre entre 6 et 7 (fig. in BOUVIER, *loc. cit.*, p. 482, fig. 26).

Nous trouvons chez les ♂♂, trois exemplaires normaux et trois n'ayant que quatre taches, par suite de la disparition de celle située entre 6 et 7, et dans les ♀♀, sur huit exemplaires, un seul ne possède que quatre taches, alors que tous les autres sont typiques.

L'individu ♂ de 35 mm. d'envergure, que nous avons signalé, ne possède que trois taches, soit : la tache intra-cellulaire proximale, la tache extra-cellulaire entre 5 et 6 et la tache sur la discale transverse.

En outre, dans cette série, un exemplaire très particulier mérite d'être décrit en raison de l'étendue de sa variation :

Eustera brachyura Drury, f. ind. **uniocellata** f. nov.

Comme l'espèce typique, mais aux ailes postérieures quatre taches ocellées sont absentes et il ne reste que la tache intra-cellulaire proximale.

Dessous des ailes semblables.

Envergure : 50 mm. Longueur de l'aile postérieure y compris la queue : 100 mm.

Holotype : 1 ♂, 1913, Zagnanado (Dahomey).

Collection CLERC (à la Société Linnéenne de Lyon).

SECTION D'ANTHROPOLOGIE, DE BIOLOGIE ET D'HISTOIRE NATURELLE GÉNÉRALE

Les Iles Kerkenna : aperçu géographique, géologique et agricole :

Conclusion.

(Suite et fin)¹.

Par A. ALLENAND-MARTIN,

Professeur honoraire, Docteur ès Sciences, des Lycées de Lyon,
ancien Sous-Directeur du Laboratoire Maritime de Sfax.

On comprend que ces éléments de prospérité aient depuis longtemps attiré l'attention des étrangers : et cependant à l'époque où nous prenions ces notes, il n'y avait qu'un seul colon français et quarante étrangers européens. La seule difficulté sérieuse est le manque de communications avec Sfax : la distance moyenne est en effet de 30 kilomètres ; et aucune entreprise de navigation n'est venue remédier à cet isolement : seules les barques indigènes à voiles appelées *sandals* sont utilisées par les indigènes : procédé de transport assez bon, si le vent est favorable ; mais détestable si le vent est contraire. De tous temps, ces îles ont été convoitées, mais la pénurie des moyens de communications a éloigné les étrangers. Depuis l'occupation française, de grandes améliorations ont été apportées à la vie indigène : il reste cependant beaucoup à faire au point de vue industriel. Le gouvernement

1. *Addendum* : Dans la première partie de cette étude un certain nombre de corrections ayant été omises, il y a lieu de rétablir l'orthographe des espèces suivantes : (*Flore*, p. 63). *Halocnemum strobilaceum*, *Triticum junceum*, *Nitraria tridentata*, *Hypocnemum procumbens*.

tunisien a mis à l'étude dans le laboratoire maritime de Sfax l'étude biologique des éponges pour une bonne réglementation de cette pêche : des essais de spongiculture ont été faits et si les expériences de laboratoire ont été très satisfaisantes, la culture industrielle de l'éponge ne semble pas répondre aux prévisions de rendement pour un produit en somme de faible valeur relative et concurrencée par l'éponge caoutchouc, les frais d'entretien de parcs à éponges étant onéreux. Nous traiterons d'ailleurs cette question dans une autre étude. Des essais d'élevage d'huîtres comestibles et d'huîtres perlières n'ont pas donné de résultats industriels appréciables.



Paysage de la grande Ile Kerkenna (Cl. Allemand-Martin).

Ajoutons en terminant, que si à notre époque nous ne colonisons pas ces îles, on retrouve cependant des traces bien nettes de plusieurs civilisations ; à la base, quelques ruines de caractère phénicien, des ruines romaines, particulièrement au bordj el Ksar indiquant que là s'était développée une véritable station balnéaire ; puis au-dessus de ces bains romains, un véritable fort avec créneaux et où nous avons pu, en 1905, photographier plusieurs canons d'un beau bronze. Ce fort, assez bien conservé, présente les caractères d'une fortification espagnole.

On voit que ces envahisseurs avaient su tirer un bon parti de ces belles îles, dont les caractères agricoles rappellent ceux de Djerba. Les Anciens ne décrivaient-ils pas les Syrtes comme de merveilleux pays où ils situaient en partie les jardins des Hespérides.

Rien d'étonnant d'ailleurs à ce que l'on nous envie de semblables régions, où vivent heureux, dans la paix et dans l'aisance, ces belles populations indigènes, propriétaires d'un sol qu'elles ne veulent pas céder à la colonisation, et qui sont fiers d'être nos protégés.

BIBLIOGRAPHIE

Tissot, Exploration scientifique de la Tunisie. T. II.
Revue Tunisienne, n° 48, 1904. Un cours de navigation indigène.

Numérisation Société linnéenne de Lyon

DOUMET-ADANSON, Mission d'exploration scientifique de la Tunisie.

CH. LALLEMAND, La Tunisie.

GINESTOUS, Les Pluies en Tunisie. *Bull. Dir. Agr. Tunis.*

TULOTTE, Géographie de l'Afrique chrétienne proconsulaire, p. 43.

A. WINKLER, Campagne de César en Afrique. *Rev. Tunisienne*, mai 1903, p. 222.

BOSSOUTROT, Documents musulmans pour servir à une histoire de Djerba. *Rev. Tunisienne*, 1903, p. 64.

ALLEMAND-MARTIN, Thèses doctorat Fac. Sc. Lyon, 1907.

Id. *Revue « la Géographie »*, Paris, 1904.

BIBLIOGRAPHIE

D^r R. MAIRE, Mémoires de la S.H.N. de l'Afrique du Nord. *Études sur la flore et la végétation du Sahara central*. Alger, 1940.

C'est la deuxième partie des résultats des recherches botaniques, faites en 1928, au cours du voyage de la *Mission du Hoggar*, que le D^r R. MAIRE expose dans ce mémoire. Tandis que dans un premier volume paru en 1932 (voir *B. S. L.*, octobre 1934), il établissait un catalogue aussi complet que possible de la flore du Sahara central, celui que nous présentons aujourd'hui au lecteur est consacré plus spécialement à l'étude de la végétation et à la géographie botanique de cette région déshéritée ; il s'adresse surtout aux spécialistes de la flore désertique, aux phytosociologues et aux phytogéographes ; cependant les profanes et tous ceux qui s'intéressent aux choses de notre domaine africain ne le liront pas sans profit. En quatre cents et quelques pages, le D^r R. MAIRE a condensé tout ce que l'on sait actuellement sur la végétation et la géographie botanique du Sahara central où ses observations et ses recherches personnelles ont une part prépondérante. Nous ne pouvons ici entrer dans les détails de cette œuvre considérable dont la haute valeur scientifique est suffisamment attestée par le nom de l'auteur, le maître incontesté de la flore africaine française ; nous nous bornerons à reproduire le sommaire que le D^r MAIRE a placé au début de son mémoire ; les questions traitées y sont nombreuses.

Conditions de la végétation au Sahara Central.

Passage de la végétation du Sahara septentrional au Sahara central.

Végétation des plaines et des basses montagnes du Sahara central ; Étage *Sahara tropical*.
Types de stations.

Végétation des hautes montagnes du Sahara central : Étage inférieur ou *Saharo méditerranéen inférieur* ; étage supérieur ou *Sahara méditerranéen supérieur*.

Limites altitudinales atteintes par quelques espèces sahariennes.

Les types biologiques du Sahara central

Biologie des plantes du Sahara central.

Analyse de la flore du Sahara central, ses origines.

Cultures du Sahara central.

Supplément bibliographique.

Corrections et additions aux tomes I et II du 1^{er} volume.

A. QUENEY.

N. A. NAUMOV, *Clés des Mucorinées*. Traduction de S. BUCHET et I. MOURAVIEV, 1 vol., 137 et xxxvii pp. Paris, 1939, P. Lechevalier.

Le travail de NAUMOV, pour excellent qu'il soit, n'est guère accessible au lecteur français ; aussi la traduction de BUCHET et MOURAVIEV est-elle la bienvenue.

Cet ouvrage qui s'intitule modestement « clé », est, en réalité, à mi-chemin entre la clé et la monographie. En effet, les caractères énumérés dans les « options » dichotomiques sont suffisamment nombreux pour constituer une véritable petite description de la plupart des espèces. Une centaine de dessins dont beaucoup ne figurent pas dans le travail original et sont l'œuvre personnelle de BUCHET, montrent dans le détail les éléments de ces jolies plantes.

Une longue liste synonymique déblaye le terrain de la nomenclature par d'innombrables exclusions, d'ailleurs effectuées avec prudence.

S. BUCHET a adjoint à sa traduction des extraits de la monographie de ZYCHA parue récemment sur le même sujet. On y trouvera notamment une clef des Endogonaceae, famille, que NAUMOV n'incorpore pas dans les Mucorinées.

Les traducteurs ont aussi compilé dans la littérature tout ce que l'on sait sur la sexualité (homo ou hétérothallie) de chaque espèce. Ils l'ont résumé dans un appendice qui sera bien utile aux travailleurs par le groupement d'indications et de références qu'il renferme.

Une Bibliographie copieuse qui n'existait pas non plus dans l'édition russe, termine ce travail.

Par ces enrichissements successifs, cette traduction des clés de NAUMOV est devenue mieux qu'une traduction et plus qu'une clé. Elle est tout à fait à sa place dans l'*Encyclopédie Mycologique* de P. LECHEVALIER dont elle constitue le t. IX.

M. JOSSERAND.

AVIS

ÉCHANGES, OFFRES ET DEMANDES. — Nous rappelons que toute annonce ayant un caractère commercial et toute annonce répétée, sont taxées à 5 fr. pour les membres de la Société et à 8 fr. pour les étrangers.

Nous prions instamment nos collègues d'écrire très lisiblement le texte de leurs annonces et d'éviter de dépasser les cinq lignes qui sont accordées gracieusement à tous les membres.

CHANGEMENTS D'ADRESSE ET CORRESPONDANCE. — Il est rappelé que toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de la somme de 1 fr. 50 et que toute lettre impliquant une réponse doit contenir le montant de l'affranchissement de cette réponse, soit 1 fr. pour la France, 2 fr. 50 pour l'étranger.

N.B. Les volumes d'histoire naturelle : botanique, entomologie, géologie, anthropologie envoyés au Siège de la Société Linnéenne, 33, rue Bossuet, Lyon, seront signalés comme envois à la Bibliothèque et feront l'objet d'une analyse originale dans la rubrique de *Libres nouveaux*.